

Fiches de Données de Sécurité




Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 27 décembre 2019

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit: Methanol (Methyl Alcohol)**
- **Code du produit:** ME1000
- **N° de CAS:**
67-56-1
- **Utilisations recommandés et restrictions d'usage**
- **Utilisations recommandés:**
Produits chimiques pour laboratoires
Utilisations industrielles.
- **Restrictions d'usage:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
AquaPhoenix Scientific, Inc.
860 Gitts Run Road
Hanover, PA 17331 USA
Tel +1 (717)632-1291
Toll-Free: (866)632-1291
info@aquaphoenixsci.com
- **Distributeur:**
AquaPhoenix Scientific
860 Gitts Run Road,
Hanover, PA 17331
(717) 632-1291
- **Numéro d'appel d'urgence:**
ChemTel Inc.
(800)255-3924 (North America)
+1 (813)248-0585 (International)

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
Acute Tox. 3 H301 Toxique en cas d'ingestion.
Acute Tox. 3 H311 Toxique par contact cutané.
Acute Tox. 3 H331 Toxique par inhalation.
Eye Irrit. 2B H320 Provoque une irritation oculaire.
STOT SE 1 H370 Risque avéré d'effets graves pour le système nerveux central et nerf optique.
 - **Éléments d'étiquetage**
 - **Éléments d'étiquetage SGH**
La substance est classifiée et étiquetée selon le Système Général Harmonisé aux États-Unis (GHS).
 - **Pictogrammes de danger**
- 


- GHS02 GHS06 GHS08
- **Mention d'avertissement** Danger

(suite page 2)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 27 décembre 2019

Nom du produit: Methanol (Methyl Alcohol)

(suite de la page 1)

· Mentions de danger

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 H301+H311+H331 Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.
 H320 Provoque une irritation oculaire.
 H370 Risque avéré d'effets graves pour le système nerveux central et nerf optique.

· Conseils de prudence

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes.
 Ne pas fumer.
 P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
 P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.
 P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
 P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
 P260 Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
 P264 Se laver soigneusement après manipulation.
 P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
 P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.
 P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
 P330 Rincer la bouche.
 P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
 P361+P364 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.
 P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
 P405 Garder sous clef.
 P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Autres dangers** Il n'y a pas d'autres dangers identifiés qui sont ne pas classifiés.

3 Composition/informations sur les composants

· Caractérisation chimique: Substances

- No CAS Désignation
 67-56-1 méthanol

4 Premiers secours

· Description des premiers secours

(suite page 3)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 27 décembre 2019

Nom du produit: Methanol (Methyl Alcohol)

(suite de la page 2)

- **Après inhalation:**
Veiller à l'apport d'air frais.
Demander immédiatement conseil à un médecin.
En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
- **Après contact avec la peau:**
Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
Laver immédiatement à l'eau.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
- **Après contact avec les yeux:**
Enlever les lentilles de contact si porté.
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
- **Après ingestion:**
Rincer la bouche et boire ensuite d'eau en abondance.
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Dyspnée
Etourdissement
Toux
Provoque une irritation oculaire.
Provoque une légère irritation cutanée.
Troubles gastro intestinaux en cas d'ingestion.
Nausées
Acidose
cécité
Perte des repères dans l'espace
Perte de connaissance
- **Risques**
Risque d'incidents respiratoires.
Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.
Risque avéré d'effets graves pour le système nerveux central et nerf optique.
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Contient l'éthanediol. Consulter la littérature médicale concernant des antidotes spécifique.
Surveillance médicale pendant au moins 48 heures.
Le cas échéant, administrer de l'oxygène.
En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
Mousse résistant à l'alcool
Gaz d'extinction
Dioxyde de carbone
Brouillard d'eau
Eau pulvérisée
Poudre d'extinction
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

(suite page 4)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 27 décembre 2019

Nom du produit: Methanol (Methyl Alcohol)

(suite de la page 3)

Liquide et vapeurs très inflammables.
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

- **Conseils aux pompiers**

- **Équipement spécial de sécurité:**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Porter un vêtement de protection totale.

- **Autres indications**

Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.
Refroidir les récipients en danger avec des quantités inondation d'eau.
Mettre de la mousse en quantités plus importantes puisqu'elle sera en partie détruite par le produit.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Isoler la zone des dangers et interdire l'entrée / accès.
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Veiller à une aération suffisante.
Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.

- **Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'une substance absorbant non combustible comme sable, kieselguhr, neutralisant d'acide ou liant universel.
Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.

- **Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le rubrique 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le rubrique 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le rubrique 13.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**

- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter de verser ou de pulvériser dans des locaux fermés.
N'employer que dans des secteurs bien aérés.
Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

- **Préventions des incendies et des explosions:**

Liquide et vapeurs très inflammables.
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Tenir à l'abri de la chaleur.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
Des mélanges inflammables peuvent se constituer dans les fûts vidangés.

- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

- **Indications concernant le stockage commun:**

Ne pas stocker avec les aliments.

(suite page 5)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 27 décembre 2019

Nom du produit: Methanol (Methyl Alcohol)

(suite de la page 4)

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Le produit est hygroscopique.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

67-56-1 méthanol

EL (Canada)	Valeur momentanée: 250 ppm Valeur à long terme: 200 ppm Skin
EV (Canada)	Valeur momentanée: 325 mg/m ³ , 250 ppm Valeur à long terme: 260 mg/m ³ , 200 ppm Skin
PEL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 260 mg/m ³ , 200 ppm
REL (U.S.A.)	Valeur momentanée: 325 mg/m ³ , 250 ppm Valeur à long terme: 260 mg/m ³ , 200 ppm Skin
TLV (U.S.A.)	Valeur momentanée: 328 mg/m ³ , 250 ppm Valeur à long terme: 262 mg/m ³ , 200 ppm Skin; BEI
LMPE (Mexique)	Valeur momentanée: 250 ppm Valeur à long terme: 200 ppm PIEL, IBE

· Composants présentant des valeurs limites biologiques:

67-56-1 méthanol

BEI (U.S.A.)	15 mg/L Medium: urine Time: end of shift Parameter: Methanol (background, nonspecific)
--------------	---

· Contrôles de l'exposition

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

- Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
- Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
- Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
- Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Mesures d'ingénierie spécifiques: Prévoyez une ventilation suffisante.

· Protection respiratoire:

Porter un respirateur approprié conformément à les normes NIOSH ou les normes Européens lorsque la ventilation est insuffisante et que les limites d'exposition professionnelle sont dépassés.

· Protection des mains:

(suite page 6)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 27 décembre 2019

Nom du produit: Methanol (Methyl Alcohol)

(suite de la page 5)



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

· **Matériau des gants**

Caoutchouc nitrile
Gants en néoprène
Butylcaoutchouc
Gants laminés.

· **Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:**

Gants en PVA
Caoutchouc naturel (Latex)

· **Protection des yeux:**



Lunettes de protection

Suivez les directives nationales pertinentes concernant l'utilisation de lunettes de protection.

· **Protection du corps:** Vêtement de protection résistant aux solvants

· **Limitation et contrôle de l'exposition environnementale**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Mesures de gestion des risques** Pas d'autres informations importantes disponibles.

9 Propriétés physiques et chimiques

· **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Aspect:**

· Forme:	Liquide
· Couleur:	Incolore
· Odeur:	D'alcool
· Seuil olfactif:	Non déterminé.

· valeur du pH:	Non déterminé.
------------------------	----------------

· Point de fusion/point de congélation:	-98 °C (-144.4 °F)
--	--------------------

· Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	65 °C (149 °F)
---	----------------

· Point d'éclair	12 °C (53.6 °F)
-------------------------	-----------------

· Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
--	-----------------

· Température d'inflammation:	>260 °C (>500 °F)
--------------------------------------	-------------------

· Température de décomposition:	Non déterminé.
--	----------------

· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
---------------------------------	--

· **Limites d'explosion:**

· Inférieure:	6 Vol %
· Supérieure:	31 Vol %

· Propriétés comburantes	Non déterminé.
---------------------------------	----------------

(suite page 7)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 27 décembre 2019

Nom du produit: Methanol (Methyl Alcohol)

(suite de la page 6)

· Pression de vapeur à 20 °C (68 °F):	130 hPa (97.5 mm Hg) (97.5 mm Hg)
· Densité:	
Densité relative	0.79
Densité de vapeur à 20 °C (68 °F):	1.11
Taux d'évaporation:	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible
· Coefficient de partage: n-octanol/eau à 20 °C (68 °F):	-0.77 log POW
· Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Stabilité chimique** Ce produit est stable dans des conditions normales.
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **Possibilité de réactions dangereuses**
Liquide et vapeurs très inflammables.
Vive réaction aux agents d'oxydation.
En cas de fort échauffement au-delà du point de décomposition, il y a possibilité de dégagement de vapeurs toxiques.
Les conteneurs vides et mal nettoyés peuvent contenir des gaz qui se sont dégagés du produit et qui, mélangés à l'air, constituent des mélanges explosibles.
Peut former des mélanges explosifs dans l'air en cas d'échauffement au-dessus du point d'inflammation et/ou de pulvérisation ou d'atomisation.
Réactions aux acides puissants et aux alcalis.
- **Conditions à éviter** Une chaleur excessive.
- **Matières incompatibles:** Oxydants
- **Produits de décomposition dangereux:**
Seulement en cas d'incendie:
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë** Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

ATE (Acute Toxicity Estimates)

Oral	LD50	100 mg/kg
------	------	-----------

(suite page 8)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 27 décembre 2019

Nom du produit: Methanol (Methyl Alcohol)

(suite de la page 7)

Dermique	LD50	300 mg/kg
Inhalatoire	LC50/4h	3 mg/l

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Effet d'irritation.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Catégories cancérigènes**

- **IARC (Centre international de recherche sur le Cancer)**

la substance n'est pas comprise

- **NTP (Programme National de Toxicologie)**

la substance n'est pas comprise

- **OSHA-Ca (l'Occupational Safety & Health Administration)**

la substance n'est pas comprise

- **Voies d'exposition probables**

Ingestion
Inhalation.
Contact oculaire.
Contact cutané.

- **Mutagenicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Risque avéré d'effets graves pour le système nerveux central et nerf optique.

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12 Informations écologiques

- **Toxicité**

- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Autres indications écologiques:**

- **Indications générales:**

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Sur la base des données existantes relatives à l'élimination/la dégradabilité et le potentiel de bioaccumulation, un dommage à long terme de l'environnement n'est pas à exclure.

- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 9)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 27 décembre 2019

Nom du produit: Methanol (Methyl Alcohol)

(suite de la page 8)

13 Considérations relatives à l'élimination

· Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation:

Incinérer en conformément aux les règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

Les utilisateurs de ce matériel ont la responsabilité de disposer tout produit non-utilisé, des résidus et des conteneurs en conformité avec toutes les lois et réglementations locales, provinciales et fédérales pertinentes en matière de traitement, de stockage et d'élimination des déchets dangereux et non dangereux. Les matières résiduelles doivent être considérées comme dangereuses sauf spécifié contraires.

· Emballages non nettoyés:

· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

· Numéro ONU

· DOT, ADR/RID/ADN, IMDG, IATA UN1230

· Désignation officielle de transport de l'ONU

· DOT, IATA Methanol

· ADR/RID/ADN, IMDG METHANOL

· Classe(s) de danger pour le transport

· DOT



· Classe 3

· Étiquette 3

· ADR/RID/ADN



· Classe 3 (FT1)

· Étiquette 3+6.1

· IMDG



· Classe 3

· Étiquette 3/6.1

(suite page 10)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 27 décembre 2019

Nom du produit: Methanol (Methyl Alcohol)

(suite de la page 9)

· IATA



· Classe 3
· Étiquette 3 (6.1)

· Groupe d'emballage II
· DOT, ADR/RID/ADN, IMDG, IATA

· Dangers pour l'environnement:
· Marine Pollutant: Non

· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Liquides inflammables.
· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): 336
· No EMS: F-E,S-D

· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

15 Informations relatives à la réglementation

· Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
· États-Unis
· SARA

· SARA 302 Substance Très Dangereuse

la substance n'est pas comprise

· Section 313 (Annonces chimiques toxiques spécifiques):

la substance est comprise

· Liste TSCA:

· Proposition 65, l'état de Californie

· Substances connues pour causer le cancer:

la substance n'est pas comprise

· Substances connues pour causer une toxicité sur les organes reproducteurs féminins:

la substance n'est pas comprise

· Substances connues pour causer une toxicité sur les organes reproducteurs masculins:

la substance n'est pas comprise

· Substances connues pour causer une toxicité sur le développement:

la substance est comprise

· EPA (Agence de protection de l'environnement)

(suite page 11)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 27 décembre 2019

Nom du produit: Methanol (Methyl Alcohol)

(suite de la page 10)

la substance n'est pas comprise

· **IARC (Centre international de recherche sur le Cancer)**

la substance n'est pas comprise

· **Liste intérieure des substances (DSL) du Canada**

la substance n'est pas comprise

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

DOT: Département américain de transport

IATA: l'Association du transport aérien international

CAS: Chemical Abstracts Service, une division de l'American Chemical Society

LD50: Dose létale médiane

LC50: Concentration létale médiane

OSHA: Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle / Occupational Safety & Health Administration (États-Unis)

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë - voie orale – Catégorie 3

Eye Irrit. 2B: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2B

STOT SE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 1

· **Sources**

Site Web, European Chemicals Agency (<http://echa.europa.eu/>)

Site Web, US EPA Substance Registry Services (services d'EPA pour les registrations des substances)

(<http://ofmpub.epa.gov/sorinternet/registry/substreg/home/overview/home.do>)

Site Web, Chemical Abstracts Registry, American Chemical Society (Registre des abstracts chimiques, Société chimique d'Amérique)

(<https://www.cas.org>)

Patty's Industrial Hygiene, 6th ed., Rose, Vernon, ed. ISBN: 978-0-470-07488-6

Casarett and Doull's Toxicology: The Basic Science of Poisons, 8th Ed., Klaassen, Curtis D., ed., ISBN: 978-0-07-176923-5.

Informations, y inclure les FDS, des fabricants spécifiques

FDS/SDS préparé par:

ChemTel

1305 North Florida Avenue

Tampa, Florida 33602-2902 États-Unis

Appel Gratuit dans l'Amérique du Nord 1-888-255-3924

Internationale +01 813-248-0573

Site Web: www.chemtel.com